



FICHE SIGNALÉTIQUE

1 - Identification

Nom commercial : Lubrifiant sec contre la saleté et la poussière WD-40 Specialist^{MD}

Usage du produit : Nettoyant, lubrifiant

Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.

Date de préparation de la FS : 21 septembre 2016

Bureau canadien :

WD-40 Products [Canada] Ltd.

P.O. Box 220

Toronto (Ontario) M9C 4V3

Numéro de téléphone pour l'information : (416) 622-9881

Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 -

Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

2 – Reconnaissance des dangers

SIMDUT 2015/classification du SGH :

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression - Gaz comprimé

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Irritant pour la peau - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015. L'étiquette du contenant véritable n'inclura pas les éléments de l'étiquette ci-dessous. L'étiquette ci-dessous s'applique aux produits industriels/professionnels.

Éléments de l'étiquette :



DANGER !

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Énoncés de prévention :

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'allumage.

Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter d'inhalier les vapeurs ou la brume.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection.

Énoncés de réponse

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consultez un médecin. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Énoncés relatifs à l'entreposage

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Énoncés d'élimination

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

3 - Composition / information sur les composants

Ingrédient	No CAS	Pourcentage massique	SIMDUT 2015/Classification du SGH
Heptane	64742-49-0 142-82-5	70-80%	Toxicité par aspiration - Catégorie 1 Liquide inflammable - Catégorie 2 Irritant pour la peau - Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)
Agent propulsif au propane	74-98-6	10-20%	Gaz inflammable - Catégorie 1 Gaz sous pression - Gaz comprimé
Solvant pétrolier	64741-66-8 64742-47-8	5-10%	Liquide inflammable - Catégorie 2 Toxicité par aspiration - Catégorie 1
Huile minérale	Exclusif	1-5%	Sans danger

4 – Premiers soins

Ingestion (avaler) : Danger d'aspiration. NE faites PAS vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez bien à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte après les 5 premières minutes et continuer à rincer abondamment pendant plusieurs autres minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.

Inhalation (respirer) : S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

Signes et symptômes d'une exposition : Dangereux ou mortel si avalé. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré et peut provoquer des lésions pulmonaires. Peut causer une irritation oculaire et respiratoire. L'inhalation peut causer de la toux, des maux de tête et des étourdissements. Le contact avec la peau peut causer un assèchement de la peau.

Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat : Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Contenu sous pression. Aérosol extrêmement inflammable. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes nues. L'exposition des contenants à la chaleur et aux flammes extrêmes peuvent faire en sorte à ce qu'ils éclatent souvent d'une force violente. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière. La combustion produira des oxydes de carbone,

de la fumée, des hydrocarbures non brûlés et de petites quantités de fluorure d'hydrogène et de difluorure de carbonyle. Un mélange de vapeur et d'air peut créer un risque d'explosion dans les espaces confinés.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un blindage afin de se protéger contre l'éclatement des conteneurs.

6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Les cannettes qui s'écoulent devraient être mises dans un sac en plastique ou dans un seau ouvert jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

7 – Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, des surfaces chaudes et des flammes nues. Débrancher les outils électriques, les moteurs et les appareils avant de vaporiser ou de mettre le contenant près de toute source d'électricité. L'électricité peut créer un trou par brûlure dans le contenant et faire en sorte que le contenu s'enflamme. Afin d'éviter des brûlures graves, ne pas laisser le contenant toucher des terminaux de batteries, des connexions électriques sur les moteurs ou les appareils ou toute autre source d'électricité. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants. Ne pas perforer, écraser ou incinérer les contenants, même lorsqu'ils sont vides. Un mauvais usage intentionnel, comme la concentration de vapeurs et l'inhalation délibérées, peut être nocif ou mortel.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F (48,8 °C) ou sous la lumière directe du soleil. Aérosol niveau 3 U.F.C (NFPA 30B). Entreposer à l'écart des oxydants.

8 - Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
Heptane	400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, Canada - Ontario 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT, Canada - Québec 400 ppm - MPT 500 ppm - LECT de la Colombie-Britannique
Agent propulsif au propane	1000 ppm - MPT, Canada - Ontario (sous forme de gaz d'hydrocarbures aliphatiques [C1-C4]) 1000 ppm - MPT, Canada - Québec 1000 ppm - MPT, Colombie-Britannique (sous forme de gaz d'hydrocarbures aliphatiques [C1-C4])
Solvant pétrolier	1 400 mg/m3 - MPT recommandée par le fournisseur (total d'hydrocarbures)
Huile minérale	5 mg/m3 - (inhalable) MPT, VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale) 5 mg/m3 - MPT 10 mg/m3 - LECT, Canada - Ontario (sous forme de brume d'huile minérale) 5 mg/m3 - MPT 10 mg/m3 - LECT, Canada - Québec (sous forme de brume d'huile minérale) 1 mg/m3 - MPT, Colombie-Britannique (sous forme de brume d'huile minérale fortement raffinée)

Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Évitez tout contact avec les yeux. Toujours vaporiser loin du visage.

Protection de la peau : Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

Protection de la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pratiques de travail/d'hygiène : Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide clair	Limites d'inflammabilité :	LEI : 0.9% LSE : 9.5%
Odeur :	Odeur agréable	Tension de vapeur :	40-50 PSI (275 790-344 738 pa) à 70 °F (21,1 °C)
Seuil olfactif :	Non fixé	Densité de vapeur :	Plus de 1 (air=1)
pH :	Sans objet.	Densité relative :	0.72
Point de fusion/congélation :	Non fixé	Solubilités :	Insoluble dans l'eau
Domaine/point d'ébullition :	90-140 °C (194-284 °F)	Coefficient de partage ; n-octanol-eau :	Non fixé
Point d'éclair :	<29,2 °F (-34 °C) appareil à vase clos Tag	Température d'autoignition :	Non fixé
Taux d'évaporation :	Non fixé	Température de décomposition :	Non fixé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aérosol inflammable	Viscosité :	Non fixé
COV :	93.2%	Point d'écoulement :	Non fixé

10 - Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition. Ne percez et n'incinerez pas les contenants.

Substances incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone, fumée, hydrocarbures non brûlés et petites quantités de fluorure d'hydrogène et de difluorure de carbonyle.

11 – Données toxicologiques**Symptômes d'une surexposition :**

Inhalation : Les brumes ou les vapeurs peuvent irriter la gorge et les poumons. De fortes concentrations peuvent provoquer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

Contact avec la peau : Peut causer une irritation cutanée à la suite d'une exposition de courte durée accompagnée de rougeurs, de démangeaisons et de brûlures de la peau. Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une délipidation et potentiellement une dermatite.

Contact avec les yeux : Le contact peut être irritant aux yeux. Peut causer des rougeurs, une sensation de brûlure, une enflure et des lésions.

Ingestion : Ce produit a une faible toxicité orale. Si avalé, cette matière peut provoquer une irritation à la bouche, la gorge et l'œsophage. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence et d'autres effets sur le système nerveux central. Ce produit représente un danger d'aspiration. Si avalé, il peut rentrer dans les poumons et peut causer une pneumonie chimique, des dégâts sérieux aux poumons et la mort.

Effets chroniques : Le contact prolongé ou répété avec la peau peut en causer la délipidation, entraînant une irritation de la peau et une dermatite.

Statut cancérogène : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

Mesures numériques de la toxicité :

On estime que la toxicité orale de ce produit est supérieure à 2 000 mg/kg et que la toxicité dermique est supérieure à 2 000 mg/kg sur la base d'une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis. Ce produit représente un danger d'aspiration.

12 – Données écologiques

Écotoxicité : Heptane : CL50 24 h poisson rouge – 4 mg/L ; CE50 24 h, Daphnia magna – >10 mg/L

Solvant pétrolier : Aucune donnée sur l'écotoxicité n'est disponible. L'ingrédient devrait être toxique dans l'environnement aquatique et causer des effets indésirables à long terme.

Persistance et dégradabilité : Les composants ne sont pas facilement biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation : Sur la base d'une évaluation des ingrédients, une bioaccumulation n'est pas prévue.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13 - Données sur l'élimination du produit

Les contenants aérosols ne devraient pas être percés, compactés dans des compacteurs pour ordures ménagères ou incinérés. Les contenants vides peuvent être éliminés par des options de gestion des déchets normales. Éliminez tous les produits de déchets, absorbants et autres matériaux conformément à tous les règlements nationaux, d'État et locaux applicables.

14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : UN1950, aérosols, 2.1 quant. limitée

(Note : Les documents d'expédition ne sont pas nécessaires pour des quantités limitées sauf si elles sont transportées par voie aérienne ou par bateau – chaque emballage doit comporter la marque Quantité limitée)

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : UN1950, Aérosols, 2.1, QTÉ LTÉE

Description d'expédition selon l'ICAO : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1

*Remarque : Les emballages intérieurs ayant moins de 5 litres de liquide/5 kg de solide sont exemptés de la définition des polluants marins conformément à la disposition 2.10.2.7 du Code IMDG et de la disposition spéciale A197 de l'OACI.

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants aérosol pour s'assurer qu'ils respectent les normes de pression et les autres normes pour le transport aérien. Nous ne recommandons pas de transporter nos produits aérosols par voie aérienne.

15 – Informations sur la réglementation

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP :

Heptane (tous les isomères) 70-80 %

Propane (74-98-6) 10-20 %

Solvant pétrolier (64742-47-8) 5-10 %

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

16 – Autres informations

Évaluation des dangers HMIS :

Santé – 2 (risque modéré)

Danger d'incendie – 4 (danger sérieux)

Danger physique – 0 (faible danger)

Date de révision : 21 septembre 2016

Remplace la version datée du : 3 octobre 2013

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski

Service des affaires réglementaires

1015200/No.0086502